



Clinique Vétérinaire du Cérrou

*Docteurs de CREMOUX, FAUTHOUS, WATTEAU, CHATELIER,
WAUTELET*

1 ter, Avenue Albert Thomas

81 400 Carmaux

Tél.: 05 63 76 55 30 – Fax : 05 63 36 87 72

Mail : contact@veterinaire-cerou.com

Conditions générales de fonctionnement de la Clinique Vétérinaire du Cérrou Dr de Cremoux, Dr Fauthous, Dr Chatelier, Dr Wautelet, Dr Watteau

Les présentes conditions sont consultables dans notre salle d'attente, elles peuvent vous être remises sous un format papier à la clinique. Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

1) Appellation de l'établissement de soins

Notre établissement de soins est classé, conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires :

- **clinique vétérinaire pour animaux de compagnie.**
- **cabinet vétérinaire pour les animaux de rente.**

2) Horaires d'ouverture et conditions d'accueil du public

La clinique est ouverte :

- du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- le samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h à 16h.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous du lundi au samedi toute la journée, sauf urgences.

3) Personnel affecté aux soins des animaux

Dr Fauthous, vétérinaire associé, CES Hématologie Biochimie Cliniques Animales

Dr Chatelier, vétérinaire associé, CES Hématologie Biochimie Cliniques Animales

Dr de Cremoux, vétérinaire associé, DU Alimentation des vaches laitières

Dr Wautelet, vétérinaire associé, DU Alimentation des vaches laitières

Dr Watteau, vétérinaire associé

Dr Vizier, vétérinaire salariée.

Audrey IMBERT, ASV niveau 2

Adeline COMBES, ASV niveau 3

Cindy RENTE, ASV niveau 3

Ninon BACH, ASV niveau 5

Daphnée MILHAVET, ASV niveau 3 en formation par alternance



Clinique Vétérinaire du Cérrou

**Docteurs de CREMOUX, FAUTHOUS, WATTEAU, CHATELIER,
WAUTELET**

1 ter, Avenue Albert Thomas

81 400 Carmaux

Tél.: 05 63 76 55 30 – Fax : 05 63 36 87 72

Mail : contact@veterinaire-cerou.com

4) Prestations effectuées au sein de la clinique

- Consultations de médecine générale
- Chirurgie de conenance
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des tissus mous
- Chirurgie orthopédique
- Analyses sanguines :
 - Effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Idexx Catalyst One, MS4, Temps de coagulation, microscope optique.
 - Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord
- Anesthésies générales selon les protocoles suivants sauf indications contraires dans le contrat de soins.
Le protocole est choisi en fonction de la nature de la chirurgie et de l'âge de l'animal :
 - Anesthésie flash dexmédétomidine et kétamine
 - Prémédication Acépromazine, anesthésie fixe Dexmédétomidine, kétamine
 - Prémédication Acépromazine, induction : Valium et kétamine, relais gaz isoflurane
 - Surveillance de l'anesthésie par oxymétrie-capnographie
- Imagerie médicale :
 - Réalisation de radiographies : générateur Summit, développement numérique sur capteur plan au sélénium (une copie sur CD des radiographies sera remise au client sur simple demande).
 - Echographie, appareil Zonare (une copie sur CD de l'échographie sera remise au client sur simple demande).
- Délivrance de médicaments :
 - Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur.
- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

5) Surveillance des animaux hospitalisés

Pendant les horaires d'ouverture de la clinique et les midis, les animaux hospitalisés sont surveillés par les ASV et vétérinaires au cours des divers soins et activités cliniques.

Hors des horaires d'ouvertures, les animaux hospitalisés sont surveillés par le vétérinaire de garde lors de ses activités cliniques de soins.

6) Permanence et continuité des soins

Afin d'assurer un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, notre établissement dispose tous les jours de l'année d'un vétérinaire de garde sur appel téléphonique.



Clinique Vétérinaire du Cérrou

*Docteurs de CREMOUX, FAUTHOUS, WATTEAU, CHATELIER,
WAUTELET*

1 ter, Avenue Albert Thomas

81 400 Carmaux

Tél.: 05 63 76 55 30 – Fax : 05 63 36 87 72

Mail : contact@veterinaire-cerou.com

7) Espèces traitées

Les espèces habituellement ou occasionnellement traitées dans notre établissement sont les suivantes :

- Chiens
- Chats
- Furets
- Rongeurs
- Lagomorphes
- Oiseaux
- Animaux de rente

8) Risque thérapeutique, risque anesthésique, risque lié à la contention, consentement éclairé du client

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comportent un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital de l'animal, par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre « contrat de soins »).

Le comportement agressif d'un animal nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant occasionnellement entraîner une blessure de ce dernier et ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité. L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

9) Contrat de soins, conditions particulières

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

10) Décès de l'animal

En cas de décès de l'animal, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas assurer par l'intermédiaire de la Société Esthima (7 rue de la Méditerranée, ZI de Barres, 82100 Castelsarrasin) l'incinération collective ou individuelle du corps. Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le client. Les frais d'incinération sont à la charge du client.



Clinique Vétérinaire du Cérrou

*Docteurs de CREMOUX, FAUTHOUS, WATTEAU, CHATELIER,
WAUTELET*

1 ter, Avenue Albert Thomas

81 400 Carmaux

Tél.: 05 63 76 55 30 – Fax : 05 63 36 87 72

Mail : contact@veterinaire-cerou.com

11) Admission des animaux visés par la Législation sur les chiens dangereux.

Les chiens de première et deuxième catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

12) Admission des animaux errants

Les animaux errants non identifiés sont retournés à la fourrière de la ville de Carmaux.

13) Conditions tarifaires

L'ensemble des tarifs est à la disposition du client sous la forme d'un cahier des tarifs disponible sur simple demande en salle d'attente. Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés. Il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact. Dans ce cas un devis incluant des paliers financiers sera remis au client. Chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du client.

14) Modalités de règlement

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le vétérinaire et le client. Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation de l'animal pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée. Un avoir pourra être établi en cas de restitutions d'aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois.

Les médicaments non entamés ne peuvent être repris.

Un paiement en 3 fois est disponible par l'intermédiaire de notre partenaire financier sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture. Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

15) Litiges

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre Vétérinaire d'Occitanie :

CROV Occitanie
6 Chemin de Limayrac
31500 Toulouse
Téléphone : 05 34 50 44 47



Clinique Vétérinaire du Cérrou

*Docteurs de CREMOUX, FAUTHOUS, WATTEAU, CHATELIER,
WAUTELET*

1 ter, Avenue Albert Thomas

81 400 Carmaux

Tél.: 05 63 76 55 30 – Fax : 05 63 36 87 72

Mail : contact@veterinaire-cerou.com

16) Responsabilité Civile Professionnelle

GROUPAMA – Agence de Carmaux
82 avenue Albert Thomas
81400 Carmaux

17) Loi « Informatique et libertés », secret professionnel

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, tout client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des vétérinaires de la clinique.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel. Aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.